

Association **Groupement des Particuliers Producteurs d'Electricité Photovoltaïque**  
Identification R.N.A. : **W313012708**  
Adresse : 160 Route de Grangé-40400 Saint-Yaguen

## Compte rendu de l'assemblée générale 2022

Le 4 juin 2022 à 09 heures, les membres de l'association GPPEP se sont réunis à l'Hôtel Kyriad de la Roche sur Yon, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les 22 adhérents actifs présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée désigne :

- un Président de séance : *Joël Mercy*, président de l'association.
- un Secrétaire de séance : *Jean-Marc Isnard*
- un secrétaire adjoint : *Roger Zenss*

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport financier (Roger) Vote du budget
- Rapport moral et d'activités Vote du rapport moral et d'activité
- Modification des prix de cotisations Vote
- Rapport des différentes cellules : aide juridique, technique et représentation parisienne, informatique.
- Projets 2020/2022 (Joël)
- Points sur les procédures contre le GPPEP
- Besoins en bénévoles ??
- Questions diverses
- Nomination au Conseil d'Administration
- Election du nouveau bureau (2022/2025), par le CA
- 13 ans déjà

Le Président a précisé que tous les documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports : Moral avec rapport d'activités, évolution des adhérents, rapport financier avec présentation du compte de résultat 2021/2022, du compte de charge et de produits ainsi que du budget prévisionnel 2022/2023.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- *Approbation du budget* ; qui précise un produit de 54.139.46 euros, pour des charges s'élevant à 47.440.86 euros, pour un résultat de 6.698.60 euros ; cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- *Approbation du rapport moral et d'activités* : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Approbation de l'assemblée à l'augmentation des prix de cotisations, entraînant la révision du règlement intérieur, fourni en annexe :*

Collège 3 : de 8 euros à 25 euros  
Collège 1 et 2 ; de 20 euros à 30 euros

- En mandat : Bernadette Fargues, Betty Touret, Jean-Marc Isnard, David Trebosc et Jean-Claude Gondor, Stéphanie Beugnies, Stéphane Martiny
- Les volontaires : Claudine Stantina, Jean-Paul Carpentier, Didier Michaud, Roger Zenss et Joël Mercy et aucune proposition externe.
- Suppléant comme nous l'impose la loi : Jean-Luc Josien
- *Elections au Conseil d'administration :*
  - o Renouvellement des postes en fin de mandat : *Claudine Stantina, Jean-Paul Carpentier, Didier Michaud, Roger Zenss et Joël Mercy, votés à l'unanimité.*
  - o Synthèses des 13 membres en poste :
    - *Joël Mercy ; Roger Zenss ; Jean-Marc Isnard ; David Trebosc ; Betty Touret ; Claudine Stantina ; Jean-Paul Carpentier ; Bernadette Fargues ; Didier Michaud ; Jean-Claude Gondor ; Stéphanie Beugnies ; Stéphane Martiny et suppléant Jean-Luc Josien ;*
- *Election du nouveau bureau par le CA*  
*L'ancien bureau se représente pour un nouveau mandat, et est élu à l'unanimité des membres présents :*
  - Secrétaire général : Jean-Marc Isnard
  - Trésorier : Roger Zens
  - Président : Joël Mercy
- *Divers :*
  - o Le secrétaire général demande au CA de voter la nomination *de Nadia Reicher*, comme Membre d'honneur du GPPEP pour service rendu ; résolution votée à l'unanimité.
  - o Le Président renouvelle sa confiance, comme délégué général à Roger Zens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h30.  
Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion.

Fait à La Roche sur Yon le 04 juin 2022

Le Président de séance  
Joël Mercy

Le secrétaire de séance  
Jean Marc Isnard



**Pièces jointes :**

- Feuille de présence paraphée
- Décompte des 21 adhérents « actifs